

Image not found or type unknown



Remboursement compte associé SCI

Par **LACDES**, le **04/03/2020** à **14:12**

Bonjour,

Suite à une facture non payée par notre SCI (2 associés à 50%), j'ai apporté en tant que associé et gérant la somme au compte courant afin de payer cette facture

La SCI n'a plus de trésorerie et n'en aura plus car celle ci devait être dissoute en raison qu'elle n'a plus aucune activité

J'ai demandé au deuxième associé d'abonder la moitié de la somme de la dette au compte courant de la SCI afin que je puisse récupérer la moitié de mon compte associé

Elle refuse de payer

Quoi faire ?

Merçi de votre réponse